



ELECTRICITÉ
DE GUINÉE

Conakry, le 31 janvier 2022

COMMUNIQUÉ

La Direction Générale de l'EDG SA porte à la connaissance de la population et de l'ensemble de sa clientèle que dans le cadre de l'amélioration du service à la clientèle et de la sécurisation de ses recettes, elle a procédé à l'informatisation et à la digitalisation du processus commercial de toutes les agences EDG sur toute l'étendue du territoire national.

Sur les directives du Président de la Transition, Chef de l'État, Son Excellence le Colonel Mamadi DOUBOUYA et en prélude de la connexion électrique de la ville de Boké au poste OMVG très prochainement, EDG a lancé une campagne intensive de pose compteur dans toute la ville de Boké afin de permettre à chaque consommateur de bénéficier d'un courant de qualité dans les meilleures conditions possibles.

A cet effet, dans la dynamique de doter chaque consommateur d'un branchement individuel et légal en passant par la pose d'un compteur, EDG exhorte la population à souscrire volontairement à un abonnement et à s'acquitter de leur facture de consommation à l'agence EDG ou via les moyens paiements mobiles.

Pour toute information ou réclamation relative à la facturation, rendez-vous en agence EDG ou par téléphone au **626 11 11 11** ou par mail au serviceclient@edg.com.gn.

EDG sait compter sur la bonne compréhension de tous.

Electricité de Guinée, une entreprise au service des Guinéens.

La Direction Générale

ELECTRICITE DE GUINEE - EDG

Société Anonyme à Participation Publique RCCM N° : GCKRY/0715A/2003 - NIF : 693770885 - Capital Social : 261 119 478 000 GNF

Siège Social Immeuble EDG – Cité Chemin de Fer – BP : 1463 – Conakry – République de Guinée

Tél : 626 11 11 11 / 666 72 72 72 – E-mail : infos@edg.com.gn - Site Web : www.edg.com.gn